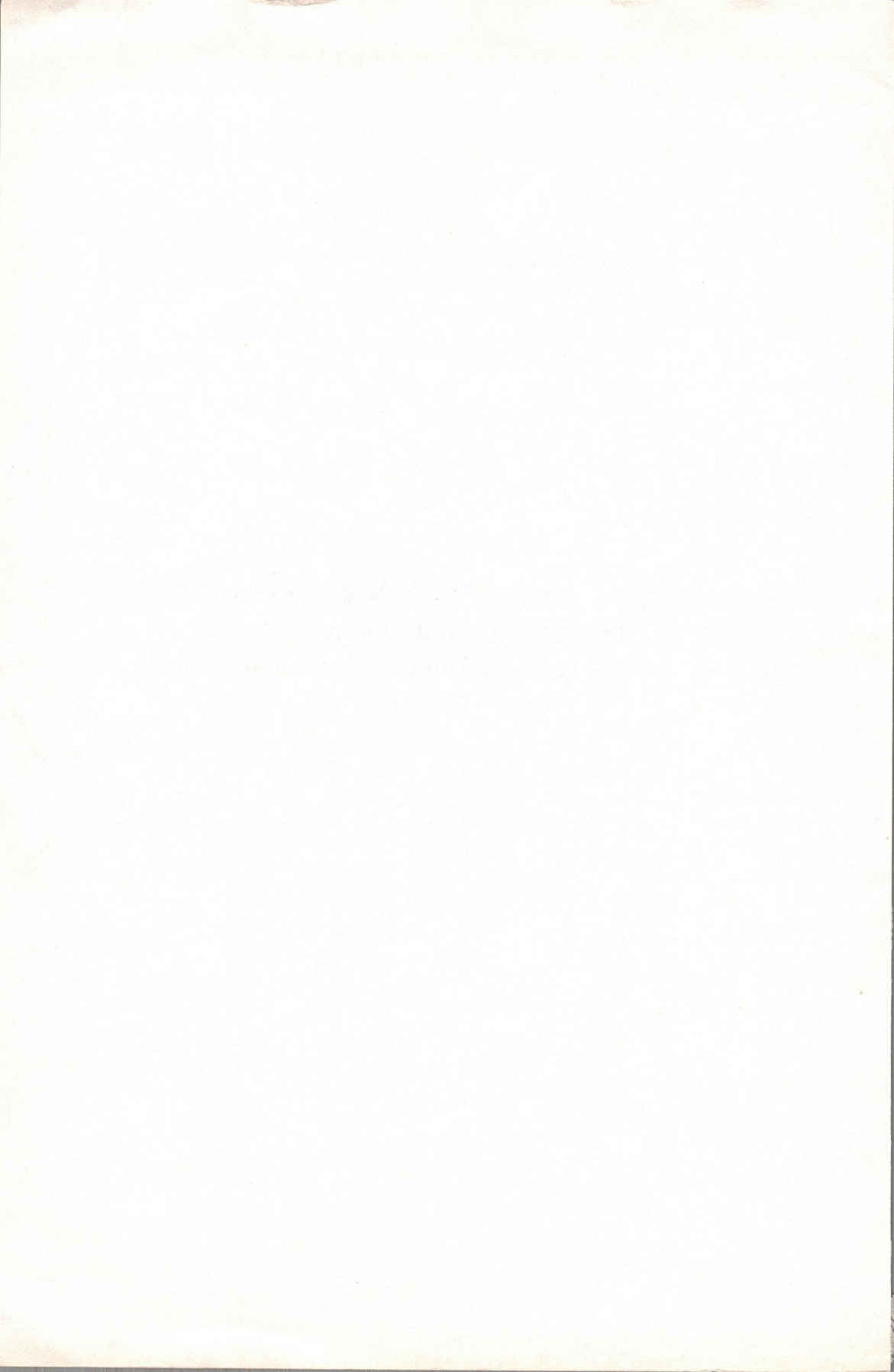


Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Dakar, n° 13, 1983, pp. 53-74.

LILYAN KESTELOOT, BASSIROU DIENG
ET LAMPSAR SALL.

**L'HISTOIRE, LE MYTHE ET LEURS MYSTÈRES
DANS LA TRADITION ORALE AFRICAINE**
Ndiadiane Ndiaye et la fondation des royaumes wolof



L'HISTOIRE, LE MYTHE ET LEURS MYSTÈRES DANS LA TRADITION ORALE AFRICAINE

NDIADIANE NDIAYE⁽¹⁾ ET LA FONDATION DES ROYAUMES WOLOF

1. — Le Nord du Sénégal et du Mali connurent depuis le haut Moyen-Age (à partir du VI^e siècle) deux empires que signalèrent maintes fois les auteurs arabes.

Le plus célèbre fut Gâna détruit par les Almoravides au XI^e siècle et remplacé deux siècles plus tard par Mali.

L'autre fut le Tekrour⁽²⁾ sur lequel on a beaucoup moins de précisions. On sait cependant qu'il concurrença Gâna et contribua à sa chute en aidant les Almoravides. Il survécut ainsi de plusieurs siècles à Gâna et fut suzerain de tout le Nord Sénégal.

A sa tête cependant se succèdent différentes dynasties. Ce sont d'abord les peuls « Dya Ogo », puis les Manna Soninke, puis des Mandingues Tondyons enfin les Toucouleurs (Lam Termès et Lam Toro) avant de passer sous le règne des peuls Denianke au XVI^e siècle.

La belle chronique de Siré Abba Sow est peut-être la relation la plus complète qui existe actuellement sur le Tekrour⁽³⁾.

Mais comme toute chronique traditionnelle, elle laisse beaucoup de points dans l'ombre ; entre autres, comment s'affranchirent du Tekrour les royaumes wolof et sérère.

(1) L'orthographe wolof est Jajaan Jaay, mais pour ce dialogue international nous proposons l'orthographe française. Cette recherche a été entreprise par notre étudiant *Lampsar Sall*, cet article en rend compte et la poursuit.

(2) Ce sont El Bekri et Al Idriss qui donnent le plus de détails sur le Tekrour.

(3) Mais ne cite le Kayor et le Djolof qu'à partir de 1796, du règne de Amari Ngone Sobel.

C'est à d'autres chroniqueurs qu'il faut alors s'adresser et les plus détaillés sur ce sujet sont Yoro Diaw⁽⁴⁾, Layti Guissé⁽⁵⁾ et la chronique de Amadou Wade⁽⁶⁾.

Ces chroniques nous donnent maints renseignements sur les sociétés wolof du XII^e siècle, mais dès qu'il s'agit du passage de ces groupes en états élargis et organisés, toutes les chroniques semblent se cristalliser sur un mythe fascinant mais plein de paradoxes, voire de contradictions.

Cependant l'histoire est si belle qu'elle emporte l'adhésion générale; et comme ce n'est pas le rôle des chroniqueurs ou des griots de faire de la critique historique, il revient donc aux universitaires coupeurs-de-cheveux-en-douze de se pencher sur les abysses du mythe de Ndiadiane Ndiaye.

LE MYTHE DE NDIADIANE NDIAYE

Texte dit par Assane Marokhaya Samb

Traduit par Bassirou Dieng

Ndiadiane, on peut dire que c'est le Sénégal. Si on retranchait la descendance de Ndiadiane du peuple sénégalais actuel, il en resterait très peu. Ses descendants se retrouvent dans toutes les contrées du pays.

Mais revenons à Ndiadiane; Ndiadiane est un métis de berbère et de toucouleur. Les anciens nous ont appris que Ndiadiane est le fils de Boubacar Ben Oumar et de Fatoumata Sall. Boubacar Ben Oumar, son père, est un almoravide.

Après l'éclatement de l'empire du Gana, il suivit le fleuve, à la tête d'une faction, et vint s'installer au Fouta. La plupart des anciens disent qu'il s'installa d'abord à Gédé, un village traditionnel du Fouta. On dit que c'est une des plus anciennes localités du Fouta, car à l'arrivée de Ben Oumar le village existait depuis plus de 1 000 ans.

A chaque fois qu'on voulait retenir un étranger on lui donnait une fille du pays en mariage. Quand il fut connu dans le pays comme homme de savoir, grand adepte de l'Islam qui était une religion

(4) Publié par Henri Gaden : Légendes et coutumes sénégalaises (cahiers de Yoro Dyaô) in *Revue d'ethnographie et de sociologie*, Paris, 1912.

(5) Oumar Legti Ndiaye : Le Djolof et ses Bourba, *Bull. I.F.A.N.*, t. XXVIII, sér. B, 1966.

(6) Dans V. Monteil : Esquisses sénégalaises. Initiations et Etudes africaines, n° XXI, I.F.A.N., Dakar, 1966.

nouvelle dans le pays, il acquit une grande renommée. Guédé était aussi un pays de traditions. On lui donna en mariage Fatoumata Sall, fille du Lam Toro Abram Sall. Ils eurent un fils, Mouhamadou Boubacar. L'on raconte que, quand Fatoumata Sall eut une grossesse avancée, Boubacar Ben Oumar partit en expédition contre les Maures — certains disent à Chingetti, d'autres Tichitti — et revint avec de graves blessures. Voyant qu'il ne survivrait pas à ses blessures, il s'adressa à Fatoumata Sall et lui dit :

— Vous portez un enfant qui je pense sera un garçon. A sa naissance, vous lui donnerez le nom de Mouhamadou, notre Prophète. Si vous devez vous remarier, je vous demande de choisir un homme libre, d'une belle naissance (*juddu bu rafet*), un homme de religion aussi et d'honneur.

Boubacar Ben Oumar mourut peu après. Quelques temps plus tard, Fatoumata Sall donna naissance à un garçon. On l'appela Mouhamadou. Il grandit avec sa mère. Mais une femme jeune ne peut rester sans époux. Elle décida donc de se remarier avec un ami de son père, d'autres disent son esclave; en tout cas c'était le seul homme satisfaisant les recommandations laissées par Ben Oumar. Il se prénomma Barik. Ils se marièrent et eurent un fils, Bouba Barik. Mouhamadou Ben Oumar n'a pu accepter ce mariage avec un homme qu'il considérait comme l'esclave de son père.

C'est ce chagrin qui l'obligea à s'exiler. Il ne s'éloigna pas cependant; il entra dans le fleuve. On crut pendant longtemps qu'il était mort. Il passait ses journées dans le fleuve et ses nuits sur la terre ferme (le Diery). Il apparaissait de temps à autres sur un village riverain, étonnant les gens qui commençaient à en parler. On le vit à Fouta à Ndiawar, dans plusieurs autres localités. On le vit dans le Falaye et le Walaldé. Il continuait à descendre le fleuve. Quant il arriva au niveau de Manguègne Boye (entre Saint-Louis et Rosso-Bethio, il apparut en ces lieux.

En ces temps-là les femmes allaient toujours pêcher dans le fleuve et se disputaient souvent lors du partage du poisson. Il apparut un jour, fit un partage équitable et partit sans prononcer un mot. Les femmes rapportèrent la nouvelle au village, tout le monde en parlait :

« Quelque chose est apparu dans le fleuve, disait-on, il a une apparence humaine, il est très chevelu, mais ne parle jamais. » Il étonna tout le monde. Les anciens se concertèrent. Un certain Atoumane Boye était le chef du pays. Ainsi que Nahib Mbengue et Bawane Sarr.

Il apparut un jour, on le prit et le ramena au village. Mais il ne voulut point parler. Les gens étaient cependant sûrs que c'était un être humain malgré son abondance chevelure. Son long séjour dans le fleuve lui avait fait oublier peut-être le langage des hommes.

On appela une femme du nom de Bate Boye, certains parlent de Maréma Guèye, c'est celle-ci qui réussit à le faire parler.

Elle avait suggéré de l'affamer, comme c'est un être humain, pour le faire parler. On le fit jeûner pendant trois jours et on le sortit dans la cour. La femme mit une marmite sur le feu avec deux supports. La marmite tombait à chaque fois. A un moment donné, il s'exclama : « *Kolooji-tati* » ce qui veut dire en toucouleur « trois supports ».

Les anciens dépêchèrent des émissaires au Sine. Il y avait Maysa Wali Dione, très versé dans les sciences occultes. Il était très réputé. Ils avaient pensé demander conseil à Maysa Wali, lui qui connaissait toute chose agitant le monde, pour qu'il leur dise que qu'était cet être apparu dans le pays. Les émissaires arrivèrent chez Maya Wali, le saluèrent et lui dirent :

— « Un être est apparu dans le pays ; il a une apparence humaine, et est très chevelu, mais il ne veut prononcer aucun mot. Les femmes ont réussi à le prendre mais il nous étonne. »

Maysa Wali rit d'abord et s'exclama :

— « *Lahi Njaajaan !* »

Ce qui veut dire en sérère : « quelle chose extraordinaire ! » Les émissaires retinrent que l'apparition était Ndiadiane. Maysa Wali leur précisa aussi que c'est un être d'une noble descendance, Dieu lui a donné une vaste intelligence, sa descendance règnerait sur de nombreux pays. Il leur recommanda beaucoup de respect et d'honneurs pour cet être.

Les émissaires revinrent du Sine et rendirent compte fidèlement des propos de Maysa Wali.

Ndiadiane parla alors. Il précisa qu'il était originaire du Fouta, que son père était Boubacar Ben Oumar et sa mère Fatoumata Sall.

Quand il séjourna longtemps en ce lieu, grâce à son intelligence et sa prestance, les gens du pays dirent :

« Un pays a besoin d'un homme de science et d'un homme de sagesse et de justice, faisons de lui notre chef. »

Le Waalo n'avait pas encore de lignées maternelles princières (*Meen*). Les lignées paternelles princières (*Gêno*) étaient encore inconnues. Le peuplement n'était pas très important. Comme Ndiadiane était respecté pour son intelligence et sa prestance, d'autre part Maysa Wali, un homme de savoir, lui avait prédit une brillante destinée, ils décidèrent de faire de lui un chef qui rendrait la justice.

Il s'installa ainsi au Waalo, distribuant les terres et rendant la justice. Dieu faisait que ses sentences étaient toujours justes.

Il fut donc le premier chef du Waalo. Il n'y avait pas encore de pouvoir constitué, seulement un chef-arbitre.

Il resta longtemps, longtemps au Waalo.

Un jour Boubou Barik, son demi-frère, entendit parler de lui, et voulut venir le rejoindre. Ndiadiane ne voulut pas habiter avec lui, ni expliquer les raisons de cette décision. C'était après tout son frère-utérin, mais il le considérait comme un fils d'esclave.

Ndiadiane décida de s'exiler. Il quitta le Waalo et partit pour le Djolof.

(L'informateur Oumar Guèye).

— Une question, s'il vous plaît ? Est-ce que Ndiadiane régna longtemps sur le Waalo ?

(Le griot).

— Les anciens disent qu'il séjourna seize ans au Waalo. Dix anciens du Waalo, de localités différentes m'ont répété cela. Car, quand vous rencontrez dix personnes n'ayant pas passé la nuit dans le même village, venant de localités différentes, répétant la même chose, ceci peut être pris pour vrai.

Il a donc séjourné pendant seize ans au Waalo ; et plusieurs traditions de ce pays viennent de lui. On raconte également que son séjour fut bénéfique au Waalo. Les pluies et les crues étaient abondantes. Le mil sagno était abondant. Le bétail florissait. Il leur était vraiment bénéfique.

(L'informateur).

— « Prit-il femme au Waalo ? »

(Le griot).

— Non, je ne lui connais pas de femme dans ce pays, seulement au Djolof. Quand il arriva au Djolof il s'installa à NDiayène Sagour, fonda ensuite Thieng. Il épousa une femme peule, nommée Oufa qui

leur donna Goor Ndiadiane qui est l'ancêtre de toute la noblesse peule du Djolof.

Il épousa ensuite Marèma Ndoye Guèye, de la lignée Béguédji, qui lui donna : Sare Ndiadiane et Nget Ndiadiane.

Nget Ndiadiane est l'ancêtre de tous les Diop du Kayor, du Djolof, du Waalo, du Sine et du Saaloum. C'est le père de Guédo Get, qui s'exila, expulsé du Djolof, pour fonder la principauté du Guet au Kayor. Il était accusé d'une faute grave au Djolof. On lui délimita comme de coutume une terre par le feu de Kad-Balooji à Sagatta. C'est la principauté du Nguet sous l'autorité du Barguet.

(L'informateur).

— Ndiadiane a dû trouver des autorités au Djolof, comment s'imposa-t-il dans ce pays.

(Le griot).

— « Certains disent qu'il y trouva Djolof MBengue, d'autres disent Bayit Mbengue. En tout cas, il s'agit des MBengue et aussi des Niang.

Quand Ndiadiane arriva au Djolof, on avait entendu parler de son intelligence et de son savoir. Ainsi on lui fit des honneurs. Comme je vous l'ai dit les problèmes de royauté n'avaient pas encore leur importance. Il y avait des chefs qui distribuaient la terre et présidaient les cérémonies domestiques. Il s'installa ainsi au Djolof où il demeura longtemps. Certaines traditions de ce pays viennent également de lui, traditions qui étaient en cours jusqu'à l'arrivée des Blancs qui abolirent la royauté. Il s'agit du bain de Ndjaseew. Comme Ndiadiane est sorti du fleuve, à son départ du Waalo, on emporta l'eau du fleuve, on aménagea un marigot et l'y versa. Quand l'eau tarissait, on utilisait le sable du marigot qu'on mélangeait au bain royal à chaque fois qu'on intronisait quelqu'un.

(L'informateur).

— « Parlez-nous de ses fils aînés jusqu'à Leulé Fouli Fak. »

(Le griot).

— Je préfère parler de Biram Ndiéma Koumba pour remonter à NDiadiane, car c'est lui le repère, le roi digne de ce nom qui organisa le Djolof. Biram Ndiéma Koumba, Boukari Bigué Sangoulène, Biram Koura Kane, Téssé Dagoulène, Biram NDiéma Ngalère, Ndiélène Nbaye Leyti, Leyti Tioukli, Tioukli Ndilane Ndilane Saré, Saré Ndiadiane.

La tradition dit plusieurs choses sur Biram Ndiéma Koumba, certains disent que c'est le frère de Leulé Fouli Fak. Mais Leyti Guissé qui fait autorité sur la question dit qu'il était le père de Leulé Fouli Fak.

Biram Ndiéma Koumba eut tous les pouvoirs de Ndiadiane et son autorité sur tous les pays.

Les griots ont composé à sa gloire la chanson qui dit :

— « Biram Ndiéma Koumba, le roi des rois ».

2. — S'il est vrai, comme le dit Levi Strauss, qu'un mythe est composé de toutes ses variantes, il aurait fallu, pour proposer une étude vraiment exhaustive du mythe de Ndiadiane, en recueillir une centaine de récits chez des griots différents. Sans exclure cette entreprise, une autre méthode consiste à s'adresser à des détenteurs considérés comme compétents par le milieu traditionnel.

Les versions recueillies par Yoro Diaw, celle de Layti Guissé, A. Wade, naguère, et aujourd'hui celle que proposent Alioune Sow, Boubakar Kone, MBaye Fawa Guèye ⁽⁷⁾ et le texte du griot Assane Marokhaya Samb ici reproduit in extenso, furent celles qui nous ont servi de références.

Le tableau qui suit essaye de rendre compte des principaux éléments-ingrédients qui entrent dans ce récit et s'inscrivent sur un axe chronologique horizontal reproduisant l'itinéraire du héros de sa naissance jusqu'à la « magistrature suprême » sur « tous les pays ».

En effet si nous avons parfois ajouté à ce tableau quelques détails variants ou plus explicites des autres versions, il est caractéristiques qu'aucun récit ne parle de la mort de Ndiadiane, et tous s'achèvent soit sur sa royauté suprême, soit sur celle de son fils.

Ceci nous indique d'emblée le message explicite et évident du mythe, à savoir comment Ndiadiane, étranger au pays, arriva par sa valeur et son mérite extraordinaire, à être choisi comme chef du Walo, puis du Djolof puis de toutes les régions habitées par les Wolof et Sérère, Ndiadiane Ndiaye fondateur d'empire et unificateur de ces villages éparpillés, de ces unités politiques informelles sinon informes, comme devait l'être un peu la Gaule au temps de Vercingétorix et de César.

(7) Textes reproduits dans l'étude de Lampsar Sall, mémoire de maîtrise de Lettres Modernes, Faculté des Lettres, 1982.

On peut affirmer que Ndiadiane est ainsi présenté comme le symbole même du nationalisme wolof et ce, bien avant la colonisation.

AXE CHRONOLOGIQUE

	Origine	Descendance	Remariage	Exil	Arrivée au Waalo	Rencontre des pêcheurs	Capture	Bouderie
Actants	Abu Bakr/ B. Ben Oumar Fatoumata Sall fille du Lamtoto	Njajaan Anadou Daday	Fatoum. + Mbarik Mbodj	Njajaan	Njajaan	Njajaan pêcheurs Wolof ou pêcheuses	A. Boye : Lamane pêcheurs Njajaan	Njajaan pêcheurs notables
Lieu	Tekrou	+	+	Fleuve	Marigot de Njaseew Fleuve Boyène ou Manguène Boy 1 ^{er}	Fleuve	Fleuve	Village
Temps	XI ^e siècle	+	+			Soir		
Socio	Arabe + Toucouleur		Toucouleur + Bambara	Refus de l'alliance avec CAPTIF	Solitude	Partage	Agression	Conflit
Symbol.	Peau blanche		Noir			Chevelure habits blancs	Filet	Refus de parler
Religion	Musulmane		Musulmane			Génie de l'eau		
Politique	Famille royale		Famille captive	Rupture exil du Tekrou			Lamanat les vieux notables	

Nous verrons plus loin ce que cela pouvait impliquer dans le contexte sénégalais du XII^e siècle, date à laquelle se passe à peu près cette unification politique.

Actants	Cuisine ou Mariage	Délégation	Accès au pouvoir	Règne	Arrivée de Mbarik Exil	Arrivée au Djolof	Accès au pouvoir	Constitution de l'empire
	Njaajan + Fille village B. Boye	Notables Waalo + roi du Saloum Mayssa Wali	Njaajan + Sekba wor	Njaajan	2 frères Njaajan + ses gens	Les Mbengue et Niang Njaajan	Njaajan et gens du Djolof	Njaajan + des autres royaumes : Waalo, Bawol, Kayor, Biram Koumba
Lieu	Village	Saloum	Waalo			Yeung Ndiayene Thieng	Djolof	
Temps		XIV ^e siècle		16 ans				
Socio	Mariage	Bon voisinage	Noble origine de Njaajan Structuration en classes	Distribuer les terres rendre justice	Refus de rencontrer le fils d'esclave	Mariage peul-wolof enfants lignée des Diop	Introduction	Titres et Chefferies Impôt
Symbol.	Parler Manger Cuisine	Prediction de règne		Mil eau				
Religion				Prosperité Njaajan bénéfique	Consulte fétiches		Rites	Bain de Njaseew. Traditions
Politique		Conseil d'élire Njaajan	Intronisation Brak royaume remplace lamanat	1 ^{er} roi avant pas de pouvoir constitué	Abandon du royaume Waalo	Pas de royauté chefs = arbitres et religieux	Royaume 1 ^{er} Bourba	Biram Koumba "Rois des rois" de tous les pays wolof

3. — LE SYMBOLISME DU MYTHE

Les différents symboles du mythe insistent sur la dimension sacrale conférée à Ndiadiane Ndiaye. Ce sacré tire sa signification de l'islam et de l'animisme constitutifs de la religion wolof.

Ndiadiane apparaît comme un prince arabe, détenteur de la nouvelle religion. Le mythe privilégie l'aspect religieux qui lui donne intelligence, puissance et clairvoyance.

L'islam s'est manifesté dans nos régions sous l'apparence de conquérants forts et riches. Toute forme de puissance dans nos traditions s'explique par une force magique. La suprématie de Soumangourou Kanté sur le Mandé trouve sa source dans une protection magique inviolable.

Ainsi Ndiadiane, descendant des conquérants musulmans, s'identifie à la puissance de la religion islamique qui, en Afrique noire, à élargi les limites du sacré. Le guérisseur magicien traditionnel devient un marabout Tiedo qui est à différencier des grands mystiques du XIX^e siècle. Il adopte très tôt, dans la présentation extérieure de sa science occulte, les signes arabes qui dans une civilisation de l'oralité ajoute à l'ésotérisme de ses pratiques.

On peut rajouter à cela le mythe du savoir puisé aux sources lointaines de l'Arabie. C'est la formule moderne du « marabout mandingue », toujours plus puissant que le marabout voisin, parce que originaire de contrées légendaires.

C'est dans ce cadre que Ndiadiane va subir « une divinisation » ou sacralisation progressive. La dénomination de son Dieu Allah va se substituer ou s'associer au Dieu traditionnel wolof, Geej, pour devenir Yalla-Geej, ou Yalla tout court, un peu plus tard.

C'est peut-être par ce biais que s'explique le symbolisme du Génie amphibie. En effet la sacralisation progressive de Ndiadiane correspond également à une récupération du personnage par l'animisme local.

On peut supposer que Geej-la mer, et les grandes étendues d'eau, faisaient l'objet d'un culte avant l'Islam, comme génies titulaires. Dans l'Egypte pharaonique le Nil avait une grande importance dans les représentations du sacré, parce que lié au fondement même de la vie : la nourriture. Le fleuve Sénégal a dû avoir une place similaire dans la cosmogonie des populations riveraines.

Aujourd'hui encore le fleuve, comme la mer, appartient dans les croyances wolof à des génies qui en régissent l'utilisation. Mame Koumba Bang règne à Saint-Louis comme génie des eaux. Ainsi le Jogomay, maître des eaux, habilité à faire les offrandes au Génie, était nécessairement l'autorité religieuse supérieure.

Le mythe nous dit que Ndiadiane mécontent du remariage de sa mère s'enfuit et entra dans le fleuve. Il vivait ses nuits dans le fleuve et ses journées sur la terre ferme. La première fois qu'il se montre aux pêcheurs, ceux-ci le confondent avec le génie des eaux.

Le va-et-vient entre le fleuve et le Diery (la terre ferme) renvoie au flux et au reflux des eaux. C'est l'inondation qui irrigue et enrichit les terres cultivables. C'est un perpétuel mouvement fécondant.

On comprend mieux l'allégeance du Jogomay et du Jogodo, les autorités dyarchiques qui administraient les populations Waalo-Waalo. Ceux-ci vont lui déléguer leurs pouvoirs. Dans cette Passation, en fait, il n'apparaît pas d'usurpation. Le Jogomay, n'était que l'intercesseur entre les pêcheurs et le génie des eaux. Quand ce derniers apparaît sur la terre, il lui doit nécessairement obéissance.

Ainsi le mythe fait du prince arabe un génie possédant tous les attributs d'une divinité supérieure, maître des eaux et des terres. Et quand Ndiadiane émerge du fleuve, les attributs spécifiques d'un génie sont accentués par le mythe.

L'on peut noter que sa morphologie humaine va s'estomper pour employer celle des génies traditionnels de nos régions. Il a la peau très claire et une abondante chevelure, d'autres versions ajoutent des habits blancs. Comme dans nos contes, le génie tout en possédant une morphologie humaine, accentue certaines caractéristiques que ne peut avoir un négro-africain : la clarté de la peau, la longue chevelure, etc.

Par-delà le corps, il intègre également l'univers des génies, par l'impossibilité de communication avec les hommes par le langage.

Notre conteur nous dit que « son long séjour dans le fleuve lui avait fait oublier le langage des hommes ». Ce silence obstiné de Ndiadiane inquiète les hommes. Il serait intéressant ici de revenir à la racine du mythe « qui est présente dans le vocable mythe » selon Claude Mutti qui ajoute :

« Ce vocable provient de la racine *mû* (ou *mù*/, qui a aussi donné, en grec, le verbe *mûo* (« je me tais », « je reste silencieux ») ; ce verbe dans la forme *muéo* signifie « j'invite au mystère » puisque

le terme grec pour « mystère » a pour origine la même racine. Le mot « mythe » comprend donc l'idée du silence et cela devient encore plus évident si on le compare au latin *mutus*. René Guénon explique ainsi le lien entre mythe et silence : c'est que cette idée de « silence » doit être rapportée ici aux choses qui, en raison de leur nature même, sont inexprimables, tout au moins directement et par le langage ordinaire; une des fonctions générales du symbolisme est effectivement de suggérer l'inexprimable »⁽⁸⁾.

De la sorte symbolisme interne et généralité en mythe se confondent. Comme nous allons le voir le processus de communication avec Ndiadiane emploie les formes d'une interrogation magique du génie, et une initiation aux mystères.

En effet les autorités du Waalo devant cet être qui les étonne, envoient des émissaires à Maysa Wali Dione, le maître des sciences occultes qui connaît tout. Notons que le recours à Maysa Wali Dione, le lointain maître des Fangol, rejoint le mythe du « marabout mandingue », c'est une manière de placer un fait au-delà de toute autorité interne et de l'imposer par sa force, parce qu'il échappe au savoir détenu par le groupe considéré.

La récurrence de l'impossible communication qui ressurgit entre les émissaires du Waalo et Maysa Wali le Sérère est une forme d'insistance sur la valeur du génie apparu au Waalo. De ce fait le « *Lahi Njajaan* » du maître des Fangol a toute sa signification dans ce contexte. Ndiadiane est le génie *qui étonne*, qui participe d'une espèce supra-naturelle. Même après la confession d'Ahmadou, le prince arabe, le nom de Ndiadiane se perpétue par le mythe. L'ésotérisme du nom sérère s'ajoute à la dimension mystérieuse du personnage et le recouvre d'un sacré plus traditionnel, plus local.

L'intervention de Maysa Wali, a par ailleurs, toute la valeur d'un office d'interrogation des génies. C'est l'intercesseur, qui par ses oracles, permet aux Waalo-Waalo de percer le mystère du Génie Ndiadiane. Grâce à lui, le contact s'établit entre les mondes des hommes et des dieux.

Il est significatif qu'au Waalo le rite de communication s'accomplit dans la préparation de la nourriture. Le génie bienfaiteur, en indiquant un troisième support pour la marmite, rend possible

(8) Claudio Mutti, *Le Symbolisme dans la fable*. Guy Trédaniel. Editions de la Maisnie. Condé-sur-Noireau, 1979, p. 14.

«le cuit»; c'est comme si pour une seconde fois, les hommes du Waalo accédaient à l'ère du feu valorisée par un génie bénéfique.

A ce point du récit Alioune Sow, dans sa version nous dit :

— «Nous sommes allés voir si c'est une personne et nous savons qu'il fera la prospérité du pays. Nous devons l'élire. On alla appeler Jogomay et Jogodo. Jogomay est le chef des eaux. Tout ce qu'on pouvait obtenir du fleuve, c'est lui qui allait en donner aux Déniankés⁽⁹⁾ qui dominaient l'est. Jogodo, tout ce qu'on pouvait avoir comme récolte sur terre, lui aussi allait en donner comme tribut⁽¹⁰⁾. Donc ces deux chefs étaient les deux premiers dignitaires du Waalo. Ils arrivèrent, firent des dunes de sable. On prépara les fétiches et fit tout ce qui était nécessaire. Ensuite, c'est l'intronisation. »

Le prince arabe s'intègre dans le sacré local et inaugure une ère de prospérité. Il est la divinité justicière et nourricière.

4. — LE MYTHE DANS SON CONTEXTE

a) *Les repères socio-historiques.*

Ce qui frappe à première vue tous ceux qui connaissent un peu l'histoire de l'ancien Sénégal, ce sont les surprenants anachronismes. En effet le mythe joue sur trois siècles : le XI^e avec Abu Bakr Tachefin, Almoravide bien repéré par les historiens et qui participa à la mise à sac du royaume de Gâna, et à la conquête du Maroc vers 1066; quant à Maysa Wali Dione le Guelawar, il fonda les royautes sérères vers le XIV^e siècle.

Ndiadiane n'a évidemment pas pu vivre trois siècles, mais le mythe écrase le temps, s'il respecte assez bien l'espace.

Disons donc que Ndiadiane a pu être un descendant d'Abu Bakr Ben Oumar qui avait effectivement épousé Fatoumata Sall, fille du Lamtoro de Guédé Abram Sall, dans un Tekroul rival du Gâna et passé sous domination maure et toucouleur après la dynastie Soninke dont le plus célèbre représentant fut War Djabi Ndiaye. Ndiaye semble avoir été d'abord un titre «le lion» avant de devenir un nom de famille (*sant*).

(9) Anachronisme du traditionniste.

(10) Au Tekroul.

Cette ascendance, à trois ou quatre générations près, contribue en tout cas à donner à Ndiadiane une origine royale, musulmane et « claire », voire blanche.

Vrai ou faux, mais important, puisque les diverses versions du mythe le répètent à l'envi.

A l'autre bout des trois siècles, on cite Maysa Wali Dione le plus prestigieux des rois sérères, qui n'était pas né au moment de la formation des royaumes wolof.

Les distorsions que le mythe fait subir à la chronologie ne s'expliquent donc que par le souci d'encadrer Ndiadiane par deux personnages célèbres qui lui serviront de garants pour les générations futures. Ce procédé est courant dans la littérature orale ; un autre exemple bien connu est celui de Koly Tenguela, fondateur du royaume Denianke (XVI^e siècle) que l'on présente toujours comme fils de Soundiata Keïta (XIII^e siècle).

Il semble donc difficile de préciser — à trois siècles près — quand exactement vécut Ndiadiane Ndiaye, et on se demande même s'il n'est pas lui-même mythique, tout au moins quant à cette ascendance.

Par contre il semble bien que les Etats wolof vont s'organiser sur le modèle du Tekrou (royaume centralisé, hiérarchique, castes) et il est peu probable que cela se soit fait spontanément. C'est en tout cas l'avis de l'historien Mbaye Guèye.

Dans quelle situation se trouve en effet la région occidentale sise entre les deux fleuves Saloum-Sénégal, vers, mettons le XII^e siècle.

Plusieurs chroniqueurs le signalent :

Ces pays sont constitués d'ensembles de villages arbitrés plutôt que dirigés par des Lamanes, des maîtres de terre et des maîtres des eaux, dont le rôle est surtout religieux, dans le cadre de la religion ancestrale.

Pas de *méen* et pas de *geno* ⁽¹¹⁾ (lignes princières) partant pas de royauté, pas de stratification sociale, pas de régime centralisé.

En somme des sociétés égalitaires et communautaires.

Mais inféodés à un état puissant depuis des siècles : le voisin Tekrou, auquel on paie tribut et qui est dirigé par une aristocratie musulmane et guerrière.

(11) Précise Marokhaya Samb.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'arrivée au Waalo d'une ou plusieurs personnes au courant du système Tekrourien politiquement plus élaboré :

— C'est tout le symbolisme de l'*intelligence* de Ndiadiane que les griots mentionnent presque toujours.

Ce groupe ou cet individu que l'on pare ou qui se pare des prestiges de l'Etat Suzerain (famille royale, métissage blanc⁽¹²⁾ et religion islamique) va d'abord s'intégrer aux villageois par l'alliance matrimoniale comme c'est l'usage. Si notre griot ne se souvient pas du mariage au Waalo de Ndiadiane, la plupart des autres traditionnistes le mentionnent, avec Bate Boye ou Mariam Guèye, certains citent même sa descendance au Waalo dans la lignée de Ndiak⁽¹³⁾.

Comment l'étranger sut-il effectivement s'imposer ensuite aux populations autochtones ? Nul ne le sait.

Là c'est le mythe qui tient lieu d'histoire et l'on est réduit aux suppositions. On ne peut que spéculer sur les symboles identifiés plus haut. Car il semble évident que le recours à Maysa Wali Dione — impossible dans la réalité — n'est proposé que comme *signe irréfutable* de protection surnaturelle dont jouirait Ndiadiane. Et cette délégation des notables du Waalo n'est sans doute aussi qu'un signe de l'embarras... politique des autorités traditionnelles devant l'influence croissante du ou des nouveaux venus.

On ne retrouve le terrain plus ferme de l'histoire que lorsque les textes disent que Ndiadiane fut le premier Brak, qui organisa le pays, que le Sekbawor et les Kangam lui confient le pouvoir et que « Ils ont commencé à faire la guerre pour agrandir leur royaume, car c'est à partir de Ndiadiane que ces villages se sont soudés pour donner un grand royaume »⁽¹⁴⁾.

Structuration et expansion du Waalo durant un règne long de seize ans, dit notre griot Samb — Admirez au passage son critère pour juger de l'authenticité d'une information ! C'est astucieux et nous, chercheurs, nous ne travaillons pas très différemment.

Au Djolof le mythe propose un processus d'accession au pouvoir analogue : mais il passe très vite sur l'arrivée et le mariage de Ndiadiane pour s'étendre sur l'intrônisation et la constitution du

(12) Tout le monde connaît le racisme des Maures à l'égard des Noirs.

(13) Griots Gora Mbengue, 70 ans.

(14) Récit de Boubacar Kone, professeur à Ziguinchor.

Djolof en Etat bientôt suzerain des autres royaumes alentours; le merveilleux n'est plus utilisé et on insiste sur le rôle organisateur du héros.

La fonction du mythe dans le contexte de la formation des royaumes wolof se confirme donc : en une histoire très condensée il polarise sur un chef doté de tous les prestiges de l'époque les organisations successives de chaque région, suivant un même modèle, et en pyramide, sur laquelle règne un Bourba style Charlemagne.

Le héros est donc présenté comme un surhomme, pour réaliser cette unanimité et tout conflit, voire tout problème avec l'environnement est effacé, pour renforcer ce sentiment national unanime, qui doit se nourrir et se perpétuer dans ce chef charismatique.

b) *Les contradictions et les lacunes du mythe.*

Cependant, à la réflexion, ce mythe dit certaines choses étranges et d'autre part fait silence sur des faits que l'histoire a enregistrés.

— Ce fils qui fuit le Tekrour son pays pour errer dans la brousse, par dégoût du mariage de sa mère? Est-ce plausible?

— Ce roi qui après seize ans de règne décide de s'exiler une seconde fois? Est-ce vraisemblable?

— La caste de Mbarik son frère, pour justifier ce départ, n'est-ce point un argument spécieux?

— Sur les nombreux démêlés que le Waalo eut à cette époque avec les Maures et les Toucouleurs? pas un mot.

— La migration des Mbengue vers le Sud à cette même époque? pas un mot.

Autant d'éléments qui nous amènent à poser certaines questions sur le ou les Tekrouriens qui se cachent derrière Ndiadiane.

N'est-ce pas un problème d'héritage ou de succession qui a chassé de son pays ce prince taciturne? Que s'est-il exactement passé à Guédé la capitale, pour que le petit-fils du Lamtoro abandonne sans retour une situation et un avenir confortables?

L'argument du statut inférieur de son demi-frère est précieux. D'abord le mythe y insiste trop et ce prétexte sert à deux reprises, qu'un roi quitte son royaume pour ne pas rencontrer son frère, cela passe toute vraisemblance! L'indésirable, on a cent moyens pour l'écarter, voire l'éliminer. Les règlements de compte ne manquent pas dans les familles royales. C'est vrai pour le Sénégal comme pour la France et l'Angleterre. Enfin ce statut de captif dont Ndiadiane

accuse MBarik n'est pas attesté. Les recherches ⁽¹⁵⁾ sur ce sujet ont plutôt conduit à une identification mandingue; que le père de MBarik fut talibé de celui de Ndiadiane, n'a rien d'infamant, même dans un système de castes : talibé veut dire élève et non esclave. Cela peut indiquer une simple différence d'âge. Enfin une princesse toucouleur aurait-elle pu épouser un esclave?

D'autre part comment admettre que les gens du Waalo, déjà constitués en société hiérarchisée par Ndiadiane lui-même et si sensibles à sa « belle naissance », à son statut de prince, comment admettre qu'ils aient pu accepter un esclave pour le remplacer sur le trône?

Du reste à aucun moment le patronyme Mbodj n'a été considéré comme servile dans l'histoire du Waalo ou d'autres contrées Wolof.

Non, plus on y réfléchit et plus ce motif semble en cacher un autre, mais lequel? Le Tekrourien a-t-il craint en MBarik un affrontement armé avec les Toucouleurs? Ou bien le demi-frère fut-il utilisé par les Waalo-Waalo pour se débarrasser d'un monarque peut-être devenu pesant?

Ou encore Ndiadiane a-t-il voulu simplement agrandir son territoire et laissa-t-il son frère comme gouverneur au Waalo? Waalo qui de toutes façons reviendra sous sa tutelle?... Mystère!

A propos des luttes contre les Maures et les Toucouleurs, seul nous en parle le professeur Ibrahima Kone dans l'une des versions recueillies. Ce ne sont pas les griots qui rappellent ces conflits pourtant significatifs et connus des historiens comme Mbaye Guèye de l'Université de Dakar.

Il est certain que si les royaumes Wolof se constituent en Etats indépendants, ils cessent de payer l'impôt au Tekrou et c'est la guerre. Le Tekrou devait se trouver sous la dynastie Tondyon (ce qui expliquerait que MBarik soit un chef Bambara) et puis Toucouleur, et sur le déclin de sa puissance. D'où la possibilité pour les Wolof de se débarrasser de leur suzerain.

Mais le mythe ne parle pas de ces guerres d'indépendance, pourquoi? Mystère.

Il ne parle pas davantage du départ du clan MBengue vers le Sud. Comment exactement Ndiadiane arrive-t-il à supplanter les

(15) Article de Victoria Bamba. Traditions about Ndiadiane Ndiaye, first Bamba Djolof, *Bull. IFAN*, T. 39, série B, n° 1, 1977.

(16) Mbaye Fawa Guèye fonctionnaire à Richard-Toll — donc déjà soucieux d'« histoire ».

successeurs du lamane? Un seul de nos informateurs⁽¹⁶⁾ avance que Ndiadiane aurait chassé les lamanes Mbengue du Djolof. Les griots ne donnent jamais cette version et même la contestent lorsqu'on leur pose la question comme on l'a fait à Goro Mbengue ou à Marokhaya Samb. Pourquoi ce *gommage systématique* des conflits pourtant normaux, pourtant logiques, pourtant connus, qui ont parsemé le parcours politique du fondateur d'empire?

La fonction guerrière est pourtant bien pourvue dans l'épopée wolof et plus généralement l'épopée ouest-africaine, et de surcroît parfaitement honorable!

On ne la dissimule pas chez Samba Gueladio ni chez Lat Dior; Chez Da Monzon de Ségou ni Soundiata. Pourquoi la dissimule-t-on dans le mythe de Ndiadiane NDiaye?

Nous pourrions avancer une première hypothèse : peut-être s'agit-il d'un phénomène analogue à celui du mythe de Biton Kulibali; les conflits réels y sont camouflés au profit d'une élection prédestinée, annoncée par des événements merveilleux⁽¹⁷⁾?

Peut-être que dans le cas d'un fondateur d'empire la fonction guerrière semble devoir s'effacer devant la fonction du commandement sacralisé. A rapprocher de la fonction sacrale proprement dite que signale Dumézil et de la fonction nourricière; sans cependant que l'on puisse vraiment les confondre d'ailleurs; car dans ces mythes, le roi-fondateur bien que sacré, n'est pas prêtre — intercesseur comme Odin ou Pharaon.

D'autre part, bien que bénéfique à la prospérité du royaume, on ne peut non plus totalement l'identifier à cette fonction de fécondation; car dans l'histoire réelle cette fonction, comme la fonction sacerdotale, demeurera le privilège des prêtres traditionnels, les lamanes ayant conservé leurs attributs de «chefs de terre et d'eau»; la structure politique nouvelle a simplement recouvert l'ancienne société wolof, sans en exterminer les fonctions essentielles.

Le paradoxe est que cette fonction guerrière qui est nouvelle et déterminante justement dans ce cas de fondation d'empire ou de royaume centralisé, c'est cette fonction-là que le mythe *supprime* au profit des deux autres plus traditionnelles. Comme s'il voulait jeter un pont entre une période et une autre, entre deux états trop différents du même groupe humain, comme s'il jouait un rôle de

(17) Voir notre article : *Le mythe et l'histoire dans la fondation de Ségou*. Bulletin IFAN, série B, t. 40, n° 4, 1978.

charnière de transition, dans une psychologie collective tiraillée par une histoire difficile à concevoir, à « digérer ».

Levi Strauss disait qu'un mythe sert à résoudre ou à rapprocher les deux termes d'une contradiction.

Cela pourrait donc être une explication de mystères du mythe de Ndiadiane Ndiaye.

Il en est une autre cependant, et qui n'est pas exclusive de celle-ci, mais qui offre une prise plus précise sur ce récit fascinant.

5. — UN SUPRA-MYTHE

Dans les différents royaumes de l'ancien Djolof, des mythes de fondation dynastiques côtoient celui de Ndiadiane.

Au Waalo, comme le montre le mythe, Mbarik se substitue à Ndiadiane pour fonder les lignages qui vont régner sur le Waalo par la suite. Ces lignages ne sont en fait que le prolongement du lamanat qui existait bien avant l'arrivée de Ndiadiane. Un pur noir, ici, se substitue au prince arabe, au moment où un véritable pouvoir centralisé va se constituer.

Les mêmes phénomènes sont remarquables au Djolof où les lignées MBengue et Niang vont se confondre avec la descendance de Ndiadiane pour créer la dynastie des Bourba. Le mythe semble dire que ces familles préexistaient à la venue de Ndiadiane. Nos conteurs marquent une rupture entre le règne de Biram Ndiema Kumba et les règnes précédents. Il est le véritable fondateur de l'empire avec un pouvoir organisé et structuré. « Biram Ndiema Kumba le roi des rois ».

Au Kayor, le doublement du mythe de Ndiadiane est plus net. Les Fall qui régnèrent sur le Kayor se réclament plus précisément de Gnoukh Fam, un Socé qui aurait émigré du Gana pour s'installer à Palène-Dedd.

Pourtant dans ces différents royaumes le mythe de Ndiadiane est vivace et l'essentiel se retrouve dans les cérémonies d'intronisation — comme le dit A. Baara Diop — « Les rites d'intronisation comportant entre autre un bain rituel (...) c'est le bain appelé xulu-xuli qui avait lieu au Kayor à Gadd-Nandul, au Baol, au Mbënum-Nderup, au Waalo à Njaseew Njaay, dans un marigot du Sénégal »⁽¹⁸⁾.

(18) Abdoulaye Baara Diop, *La Société wolof*, éd. Karthala, Paris, 1981.

C'est le mythe du Génie sacré maître des eaux et des terres ; car on remettait également au souverain tout ce qui se cultivait dans le pays. Il est ainsi un Génie nourricier. On consultait également les oracles pour savoir si le règne du prétendant serait bénéfique au Pays. Chaque fois qu'une calamité s'abattait sur le pays, le roi risquait d'être destitué.

Tous ces monarques étant aussi des rois-arbitres comme Ndiadiane le sage.

Autant d'éléments qui montrent que le mythe de NDiadiane fonctionne dans tous les royaumes wolofs comme une sorte de supra-mythe, ayant essentiellement une dimension sacrale.

Nous remarquons ainsi une distorsion dans les fondements du pouvoir qui sont : la propriété foncière et la violence. Les cérémonies rituelles d'intronisation préconisent la possession de toutes les terres par les Monarques, possession légitimée par le sacré.

Mais la violence, la force militaire qui permet la stabilité d'un pouvoir fort est récupérée par les familles autochtones. Est-ce à dire que les familles wolof n'ont pas voulu fonder des royaumes sur la puissance étrangère de Ndiadiane ? Celle-ci impliquant un pouvoir issu d'une domination extérieure ?

En tout cas, il y a ici une volonté d'éliminer du mythe de Ndiadiane tout ce qui renvoie à une puissance militaire, ne conservant que l'homme-génie, maître des eaux et de la terre, génie nourricier, pacificateur, etc.

L'épopée guerrière sera transposée sur les rois autochtones.

Tout ceci n'est qu'une tentative, sans doute encore très maladroite et incomplète, d'interrogation de cette jolie légende vieille de six cents ans. « Il faut savoir travailler un mythe » dit volontiers notre collègue Yoro Fall.

Nous pouvons y rajouter qu'une spéculation de ce genre n'est jamais qu'une étape sur le chemin de la vérité historique.

Rappelons enfin avec Mircéa Eliade que le mythe est le dernier stade de transformation d'un héros ou d'un évènement, que leur « historicité » ne se maintient dans l'oralité guère plus de deux ou trois cents ans, et qu'ensuite ils subissent les métamorphoses qui leur permettent d'intégrer les catégories de la mémoire populaire⁽¹⁹⁾.

(19) Mircéa Eliade, *Le mythe de l'éternel retour*, Gallimard, Saint-Armand, 1979.